



Sauvons les soldats palmiers

Source: Nouveau Journal du pays de Fayence hiver 2018: Gérard Gelay de Tourrettes

Dans le numéro 30 du Nouveau Journal ([lien](#)), les signataires de cet article appelaient l'attention des lecteurs sur la catastrophe qui a commencé sur nos palmiers : malheureusement, ils disaient vrai : les charançons et les papillons sont chez nous.

Ouvrons les yeux : près de l'école de Callian, par exemple, un grand palmier est mort, en silence. Idem : une magnifique allée privée en bas de Fayence, dans un tournant, ressemble à un paysage nucléaire. Et c'est partout comme cela dans le Canton.

Si nous ne faisons rien, nous pouvons être sûrs que nos beaux "arbres" disparaîtront définitivement et pourtant les palmiers sont endémiques de la Provence (*Chamaerops humilis*) retrouvés il y a 60 Millions d'années par le Muséum d'Histoire Naturelle. Nos enfants nous remercieront-ils de n'avoir rien fait ?

Nous avons 2 possibilités :

- A - Première possibilité, ne rien faire, c'est globalement ce qui se passe, sauf pour quelques particuliers qui dépensent 400 € annuellement, dont une partie peut être déduite des impôts, mais au milieu d'une forêt de palmiers non traités PREVENTIVEMENT, donc attaqués, non abattus et réservoirs de ravageurs, nous sommes certains d'avoir un triste paysage du Pays de Fayence.
- B- Deuxième possibilité, traiter mais PREVENTIVEMENT car il n'y pas de solution curative, si ce n'est mécanique et chimique jusqu'à l'abattage, par une entreprise dument agréée par le Ministère. 1 500 € minimum/ par palmier.

Les traitements combattent également le papillon palmivore. Concernant le produit insecticide phytopharmaceutique ([Confidor](#)) qui doit être utilisé en juillet et août et tant que la température au coeur du palmier dépasse les 35 °C, il n'est pas dangereux pour les abeilles tel qu'il est utilisé en déversement lent au cour du Palmier.

En effet le palmier est non mellifère, donc n'attire pas les abeilles, mais ses organes sexuels, les inflorescences, doivent être détruits avant traitement ; par ailleurs ce sont les Guêpes les plus importants polinisateurs.

Les différents traitements possibles sont consultables sur le Compte Facebook du Nouveau Journal ou à la demande auprès de Gérard Gelay.

ETAT DES LIEUX

Certes nul n'est censé ignorer la Loi, c'est le principe de base de la Démocratie ; ce qui nous intéresse c'est un décret (voir les liens en annexe) qui a mis 3 ans à naître après l'injonction DE LUTTE OBLIGATOIRE de la CE en 2007 et des attaques référencées en 2005 et 2006 sur l'arc méditerranéen de l'Espagne à l'Italie.

Et c'est donc l'absence de connaissance (ou de volonté ??) de la part des particuliers et des collectivités territoriales, qui a conduit à une croissance exponentielle de la pression du charançon rouge.

A Tournettes le piégeage du 12 mars au 19 novembre 2017 a conduit à la destruction de 222 charançons dont 176 femelles ce qui représente la destruction potentielle de 52 800 larves primaires et il pourra y avoir de 3 à 4 cycles de reproduction à partir des larves primaires.

Le résultat ?

Les communes sont dépassées, car il n'a pas été fait de traitement sérieux qui aurait conduit à une protection efficace AVANT qu'il soit trop tard.

Nous avons un exemple courageux devant la porte : une Association de particuliers en partenariat avec la Communauté de Communes Fréjus St Raphael : CAVEM. Là, en 2017 plus de 4000 palmiers sont traités annuellement pour un coût qui a pu être ramené de 256 € à 72 €, parce qu'une lutte globale a été reconnue par [Syngenta](#). VENCE bénéficie du même protocole ! En dehors du travail remarquable de sauvegarde de la Cavem, dans les Alpes Maritimes on peut citer entre autres, des agglomérations comme Vence ou Antibes où se pratique ce travail en partenariat entre communes et particuliers.

Dans le Pays de Fayence, il reste des palmiers non traités, attaqués et non abattus rapidement : ce patrimoine végétal exceptionnel pourra-t-il être remplacé ? Que restera-t-il du caractère méditerranéen de notre Pays ? Un touriste ne peut l'envisager sans palmiers, envisagez-vous la remise des prix à Cannes avec des feuilles de platane en or ?

Les signataires de cet article lancent un nouveau cri d'alerte, pour le Bien Commun ; ils sont prêts, selon la mobilisation des habitants, à organiser avec la Comcom et la Direction Régionale de l'Agriculture ([SRAL & Fredon](#)) une réunion publique, et à définir un plan de bataille, car il faudra être prêt avant mars prochain, sinon le désastre sera EXPONENTIEL, et comme le charançon est un opportuniste redoutablement vorace, lorsqu'il n'aura plus de palmier à dévorer, à quoi s'attaquera-t-il ? Et venant de la rencontre à Monaco du 15 décembre 2017, la pression des attaques du Papillon palmivore est nouvellement très forte et particulièrement redoutable car sa lutte n'est pas Obligatoire.

A Fayence, sur 9 grands palmiers remarquables, 3 sont déjà morts mais nourrissent les pies et servent de base arrière aux charançons vers les palmiers non encore attaqués VISUELLEMENT, Valeur du patrimoine Végétal potentiellement perdu à jamais, sans intervention, 30000€ chaque palmier, soit au total : 270000 € bientôt perdus irrémédiablement ! Alors que 9 traitements à 72 €, soit 648 € annuel les auraient préservés.

Le coût de la destruction, bien sûr réalisée obligatoirement par une entreprise dûment agréée, sera de 14 000 à 20 000 €, on sera proche des 300 000 € !!!!!
Et il y a en à plein comme cela dans le Pays de Fayence !!

Plus:

- [Maladie des palmiers](#)
- [Fredon Paca](#)
- [Tout sur la maladie des palmiers](#)
- [Sauvons nos palmiers: article de Jean Gault dans le NJ printemps 2016](#)